

La Ville de Villenave d'Ornon *met à disposition de ses habitants* un larvicide moustique efficace !

ACTION

Ce larvicide moustique sous forme de granulés est composé de substances actives biologiques et végétales. Il permet d'éliminer les larves de toutes les espèces de moustiques, y compris le moustique tigre, en interrompant leur croissance dans les eaux stagnantes de votre jardin (regards, tonneaux, bassins, vasques, étangs, fosses septiques, bouches d'évacuation, réserves d'eau, micro-stations etc.)



MODE D'EMPLOI

1. Répandre les granulés à la surface de l'eau en respectant les quantités indiquées : 20 g pour 10 m² d'eau (100 g/50 m² d'eau).

NB : on mesure la surface, indépendamment du volume d'eau (les larves vivent en surface)

2. Veiller à bien répartir les granulés sur l'ensemble de la surface d'eau à traiter.

En période normale, il est conseillé de renouveler le traitement toutes les 4 à 5 semaines. Et en cas de fortes pluies, il faut renouveler le traitement toutes les 2 à 3 semaines.

3. Laisser les granulés se dissoudre sans agiter.

Le larvicide agit en 12 à 18 h après traitement. Il est conseillé de démarrer le traitement anti moustique dès l'apparition des premières larves. Le larvicide est à utiliser du printemps à l'automne. Le nombre d'applications peut varier en fonction des lieux traités et des précipitations.

COMPOSITION

- * Larvicide anti moustiques
- * Bacillus Thuringiensis sous espèce Israelensis, sérotype H14 souche BMP 144, équivalent technique à la souche AM65-52 : 2,86 % - titrant 200UT1/mg,
- * Géraniol : 0,01 % (CAS n° 106-24-1)
- * Type d'action : TP18 insecticide
- * Granulés prêt à l'emploi (GR) EUH208
Contient du Bacillus Thuringiensis
Peut produire une réaction allergique.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Respecter strictement le mode d'emploi
Ne pas se servir de l'eau traitée pour un usage domestique
Tenir hors de portée des enfants